

Viens contribuer à ma réussite !



Technicien(ne) en bâtiment - Architecture

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 30 avril 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens contribuer à ma réussite!

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 3 500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) souhaite rencontrer des candidats potentiels pour agir à titre de technicien(ne) en bâtiment.

Date d'entrée en fonction : Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de **24,36\$ à 33,95 \$ de l'heure**, selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

La personne que nous recherchons se distingue par son dynamisme et son autonomie. Elle doit être en mesure de s'intégrer aisément à une équipe en pleine expansion et prête à relever des défis stimulants. L'équipe accorde une importance primordiale à la qualité des services afin de garantir un environnement propice à la réussite scolaire.

- Procurer une assistance technique, principalement en effectuant des recherches, des mises à jour et l'archivage de la documentation;
- Dans les limites de sa compétence et avec l'assistance de ses collègues, procéder aux relevés, concevoir et préparer des plans et devis de projets de petites envergures, pour fins de soumission et de construction;
- Effectuer certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts;
- Assurer le suivi des travaux et le respect de l'échéancier;
- Assurer la mise à jour des plans des bâtiments à la suite des travaux de transformation et modifier les plans d'évacuation;
- Collaborer avec les chargés de projet dans l'élaboration et la surveillance de leurs projets;

Date de début :



non disponible

Type d'emploi :



Poste régulier / Temps partiel

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



35.00 h/sem.

Salaire :



\$24.36 - \$33.95 CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Permis de travail

✓ Permis de conduire

✓ Autre

✓ Relevé de notes

✓ Évaluation comparative des diplômes

- Procéder à l'inspection annuelle de l'état des actifs des bâtiments et la mise à jour des données du logiciel de gestion des actifs MAXIMO.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou en technologie de l'architecture ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences particulières

- Connaissance d'EXCEL, WORD et AUTOCAD;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Détenir un permis de conduire valide et posséder une automobile.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Programme complet
d'assurance (vie, salaire,
médicament et voyage)



17 journées fériées qui inclue
une période de congés de
deux semaines pendant les
Fêtes



7 jours de maladie et 3 jours
de force majeure



Fonds de pension RREGOP



Programme d'aide aux
employés et aux familles
(PAEF)



Quatre semaines de
vacances



Accès à un programme
d'insertion professionnelle



Travailler auprès de diverses
clientèles dans différents
milieux



Accès à des formations
permettant le développement
professionnel



Horaire de jour, du lundi au
vendredi seulement



Plusieurs congés spéciaux
payés



Milieu de vie bienveillant et
humain